



Votre Village

Mareil sur Mauldre

Edition n° 348
Juillet
2020



Sommaire

- Edito
- Informations municipales
- Résultats des élections municipales
- Extraits des derniers comptes rendus des conseils municipaux
- Aide aux entreprises
- Jeunesse
- Infos diverses
- Associations
- Dates à retenir

Le prochain «Votre Village, spécial Associations», n° 349 paraîtra fin août, les informations à publier devront parvenir en mairie **10 août 2020**

Publication réalisée par la Commission information de Mareil sur Mauldre
Nathalie CAHUZAC, Frédéric CAILLIEREZ, Tracy ANNIS-CHAMPION, Stéphane HOUDAILLE,
Judith JERUSALMI, Victoria RECIO, Jeffrey BEUVELET, Christophe DEBAYLE.

Mise en page et impression : 2IP Communication 06 80 06 36 32 - Epône



Le Mot du Maire

Au mois de mars de nombreux pays se confinaient pour faire face à une crise sanitaire sans précédent. Pour la France ce fut le 17 mars. Entérinant le premier tour des élections municipales, mais repoussant significativement le deuxième tour, du jamais vu.

Après une longue période de confinement, un intérim de gouvernance assuré par les élus du précédent mandat, que je remercie, le conseil municipal a enfin été installé le 27 mai 2020 et m'a élue maire de Mareil sur Mauldre.

Malgré le décalage, je tiens à saluer toutes les électrices et les électeurs qui se sont rendus aux urnes et remercier ceux qui ont témoigné leur confiance à la liste Bien Vivre à Mareil sur Mauldre.

Face à cette situation inédite, notre société s'est organisée. Nous avons pris conscience du dévouement de bon nombre de professionnels que l'on a appelé « les héros du quotidien ».

Je voudrais remercier le personnel communal qu'il s'agisse du personnel administratif ou technique pour la continuité des services publics qu'ils ont assurés avec abnégation. Le personnel du portage de repas pour sa détermination à assurer sa mission auprès de nos aînés, tout en maintenant un lien social primordial au bien-être des plus fragiles malgré la distanciation physique. Merci également à la directrice de l'école et aux enseignantes qui ont su s'adapter pour assurer à distance la continuité pédagogique et mettre en œuvre, en collaboration avec la mairie et le personnel des écoles, l'accueil des enfants dès le début du déconfinement le 12 mai dans le respect du protocole sanitaire.

Nous avons appris à travailler autrement, nous nous sommes préoccupés de nos proches, de nos voisins, surtout des plus vulnérables. La solidarité, l'entraide ont repris tout leur sens.

Mareil ne fut pas en reste. Des couturières bénévoles ont fabriqué des masques et des blouses pour les particuliers et les hôpitaux. Des ingénieurs, des particuliers ont élaboré et fabriqué des visières grâce aux imprimantes 3D, pour permettre au personnel nécessaire au bon fonctionnement de la nation de travailler en présentiel. Des Mareillois et Mareilloises se sont occupés des courses de premières nécessités pour des personnes à risque en respectant les gestes barrières. Des bénévoles et des élus ont distribué des masques, lors d'une action conjointe avec le département, pour aborder la première phase du déconfinement avec plus de sérénité.

Merci à tous pour cet engagement citoyen.

L'arrêt brutal de notre rythme de vie, parfois effréné, nous a soudainement plongé dans le calme. Nous avons changé nos habitudes, nous avons consommé plus local.

Nous avons tous vu ces images surprenantes, insolites d'animaux sauvages se réappropriant de l'espace urbain et périurbain, nous rappelant sans aucun doute l'importance de préserver le milieu dans lequel nous vivons.

A Mareil, nous sommes conscients d'avoir été confinés dans un environnement privilégié.

Le conseil municipal et moi-même avons à cœur de le conserver et de le développer.

Le contexte particulier dans lequel nous nous trouvons, rend notre prise de fonction délicate. Nous devons faire preuve de prudence et d'anticipation sur cette année 2020 si spéciale.

Vous pouvez compter sur notre total engagement.

Continuez de prendre soin de vous et de vos proches. Je vous souhaite de passer un bel été.

Nathalie CAHUZAC, *Maire*

Résultats des élections municipales du 15 mars 2020

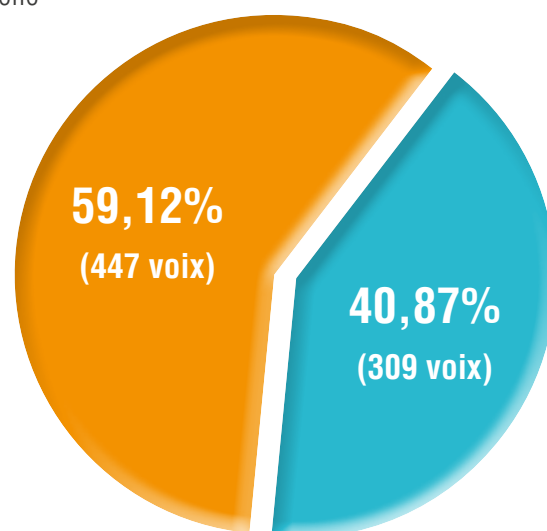
Inscrits	1 268
Exprimés	1 137

ELUS - LISTE Bien Vivre à Mareil

CAHUZAC Nathalie
ANNIS-CHAMPION Tracy
BOUSSARD Laurent
BOUZERAND Blandine
CAILLIEREZ Frédéric
DEBUISNE Christophe
GONCALVES Karine
HOUDAILLE Stéphane
JERUSALMI Judith
MARTIN François
MUSILLAMI Frédéric
PANICCIA Gabriella
PIQUART Florence
RECIO Victoria
URBAIN Luc

ELUS - LISTE Générations Rassemblées

DEBAYLE Christophe
BEUVELET Jeffrey
MAGIMEL Christelle
POTTIER Estelle



Nathalie CAHUZAC et **Frédéric MUSILLAMI** ont également été élus conseillers communautaires. Ils siègeront à la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Le 27 mai 2020, les 19 personnes élues dès le 1^{er} tour lors des élections du 15 mars (liste ci-dessus) ont été installées dans leurs fonctions. Il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoints

RESULTATS :

Maire : Mme Nathalie CAHUZAC

Premier adjoint : Mme Karine GONCALVES

Deuxième adjoint : M. Frédéric MUSILLAMI

Troisième adjoint : Mme Florence PIQUART

Quatrième adjoint : M. Frédéric CAILLIEREZ

Le 15 juin 2020, le conseil s'est réuni pour désigner les membres des commissions municipales ainsi que nos représentants auprès des différents organismes intercommunaux.

Le Conseil a également donné délégation générale d'attributions au Maire (application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).

(les comptes-rendus des séances du Conseil consultable sont consultables en mairie ou sur notre site internet www.mareil-sur-mauldre.fr)

Lors de cette séance, Madame CAHUZAC a précisé **les délégations qu'elle a données à ses 4 adjoints** :

- Madame Karine GONCALVES , 1^{ère} Adjointe : la gestion des affaires électorales, la gestion de la vie associative incluant la location des salles, la gestion du personnel communal et la gestion des travaux dans les bâtiments communaux
- Monsieur Frédéric MUSILLAMI, 2^{ème} Adjoint : la gestion des finances
- Madame Florence PIQUART, 3^{ème} Adjointe : la gestion des travaux hors bâtiments communaux
- Monsieur Frédéric CAILLIEREZ, 4^{ème} Adjoint : la gestion de la communication et la gestion de la vie scolaire.

TROMBINOSCOPE DU CONSEIL MUNICIPAL



Nathalie CAHUZAC

Maire

Conseillère communautaire déléguée



Karine GONCALVES

Adjointe en charge de la vie associative et des travaux dans les bâtiments communaux

- Conseillère communautaire suppléante
- Membre des commissions Finances, Vie associative/Fêtes & cérémonies, Travaux, Affaires scolaires & jeunesse et Appel d'offres
- Vice-présidente de l'OMSC
- Membre de la Caisse des écoles



Frédéric MUSILLAMI

Adjoint en charge des finances

- Conseiller communautaire
- Vice-président des commissions Finances et Appel d'offres



Florence PIQUART

Adjointe en charge des travaux hors bâtiments communaux

- Vice-présidente de la commission Développement durable/Urbanisme/Patrimoine
- Membre des commissions Finances, Travaux, Appel d'offres et Affaires scolaires & jeunesse



Frédéric CAILLIEREZ

Adjoint en charge de la communication et de la vie scolaire

- Membre des commissions Finances, Communication, Affaires scolaires & jeunesse et Culture
- Vice-président de la Caisse des écoles



Luc URBAIN

Membre des commissions Finances, Culture et Développement durable/Urbanisme/Patrimoine



François MARTIN

Membre des commissions Finances et correspondant sur les questions de défense
- Emploi et vie économique



Judith JERUSALMI

Membre des commissions Finances, Communication, Développement durable/Urbanisme/Patrimoine et Travaux
- Emploi et vie économique



Victoria RECIO

Membre des commissions Finances, Appel d'offres, Culture, Vie associative/Fêtes & cérémonies, Communication et Travaux
- Membre du CCAS



Christophe DEBUISNE

- Membre des commissions Finances, Développement durable/Urbanisme/Patrimoine et Travaux



Tracy ANNIS-CHAMPION

- Membre des commissions Finances, Communication et Développement durable/Urbanisme/Patrimoine



Laurent BOUSSARD

- Membre des commissions Finances, Culture, Vie associative/Fêtes & cérémonies et Développement durable/Urbanisme/Patrimoine



Estelle POTTIER

- Membre des commissions Finances et Affaires scolaires & jeunesse
- Membre du CCAS



Christophe DEBAYLE

- Membre des commissions Finances, Appel d'offres, Communication, Développement durable/Urbanisme/Patrimoine et Travaux



Gabriella PANICCIA

- Membre de la commission Finances
- Vice-présidente du CCAS



Stéphane HOUDAILLE

- Membre des commissions Finances, Communication, Affaires scolaires & jeunesse, Vie associative/Fêtes & cérémonies et Travaux
- Membre de la Caisse des écoles



Blandine BOUZERAND

- Membre des commissions Finances, Culture, Vie associative/Fêtes & cérémonies et Affaires scolaires & jeunesse
- Membre du CCAS



Jeffrey BEUVELET

- Membre des commissions Finances, Appel d'offres, Culture, Vie associative/Fêtes & cérémonies et Communication



Christelle MAGIMEL

- Membre des commissions Finances, Affaires scolaires & jeunesse, Développement durable/Urbanisme/Patrimoine, Travaux et Vie associative/Fêtes & cérémonies
- Membre de la Caisse des écoles

Vous pouvez prendre rendez-vous dès la rentrée avec Madame Nathalie Cahuzac, Maire de Mareil-sur-Mauldre, les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois.



AIDE AUX ENTREPRISES

Beaucoup d'entreprises ont souffert et souffrent encore des effets de la pandémie.

La Communauté de Commune de Gally-Mauldre accompagne les entreprises en difficulté pour les aider à passer cette période difficile en abondant les aides de la région Ile de France à hauteur de 40000€.

Renseignez-vous en mairie.

www.cc-gallymauldre.fr

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Pendant le confinement le portage des repas aux aînés de notre intercommunalité a été maintenu avec une activité accrue en raison d'une augmentation de fréquence des repas pour les bénéficiaires déjà inscrits ainsi qu'une augmentation des inscriptions.

Le service a pu s'adapter et répondre aux demandes. Le lien social a été maintenu malgré les gestes barrières mis en place assurant ainsi la sécurité des bénéficiaires et des livreurs.

JEUNESSE



DISPOSITIF AIDES AUX LOISIRS 2020 DE LA CAF DES YVELINES

La Caf des Yvelines soutient les familles dans le cadre des loisirs de leurs enfants.

A ce titre, elle propose une aide aux loisirs de 60€ aux allocataires ayant au moins un enfant de 6 à 14 ans révolus et ayant un quotient familial inférieur ou égal à 600€ au titre de janvier 2020.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rendre sur le site <http://www.caf.fr/partenaires/caf-des-yvelines/partenaires-locaux/enfance-jeunesse/aide-aux-loisirs>

RENTREE 2020-21



LES MERCREDIS POUR TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS:

MAULOIS et CCGM : DU 15 JUIN AU 12 JUILLET 2020



Pour faire l'inscription de vos enfants pour les Mercredis hors vacances :

Remplir et redonner à la **direction du centre de loisirs de Maule** la fiche sanitaire jaune 2020/21.

Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les mercredis que vous souhaitez réserver, en suivant la procédure expliquée dans le Fonctionnement du Centre, et attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la Direction du Centre de Loisirs de Maule.
Tel: 01.30.90.80.79

LA CARTE PASS+



La Carte Collégien Pass+ accompagne votre enfant tout au long de sa scolarité et lui permet de bénéficier de multiples avantages !

Depuis le 15 juin 2020, cette carte offre :
Une aide financière de 80€ (100€ pour les boursiers)

Des bons plans sport et culture (places pour des rencontres sportives ou des réductions pour des concerts)
C'est un dispositif des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

www.passplus.fr

VIE PUBLIQUE

RENDONS MAREIL PROPRE

L'idéal serait que les déchets soient emportés et mis dans les poubelles. Néanmoins, nous constatons que les chemins et les rues de Mareil sont par endroit souillés par les déchets du quotidien.

La Mairie vous propose de participer à une matinée citoyenne au cours de laquelle nous ramasserons ces déchets pour en disposer proprement. Cette matinée aura lieu le samedi 12 septembre à 10h00 au départ du parking de l'école.

Chacun ramassera ce qu'il peut et plus nous serons nombreux, plus nous rendrons de rues et de chemins à leur état normal.



DÉJECTIONS CANINES

RÈGLES APPLICABLES À TOUS LES CHIENS

Pendant ses promenades, un chien doit toujours être sous le contrôle et la surveillance de son maître. Pour l'intérêt de tous et pour ne pas créer d'incident facilement évitable. Le maître est toujours civilement responsable de son ami à 4 pattes (Code Civil).

Le Règlement Sanitaire Départemental des Yvelines précise que tous les chiens doivent être tenus en laisse.

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une verbalisation de 68€.

DÉCHETS DU



COVID-19 Coronavirus

Comme tous les déchets, les masques, les gants qui sont apparus avec les gestes barrières sont une nuisance. Certes, il est facile de s'en débarrasser n'importe comment lorsque nous avons fini de nous en servir. Mais comme tous les déchets abandonnés, ceux-ci défigurent nos rues et polluent notre environnement. Alors, lorsque vous avez fini de vous en servir, jetez les dans une poubelle à ordures ménagères. De cette façon, ils pourront être traités efficacement et limiter leur impact environnemental.

A NOTER

La Mairie et la Poste seront fermées
les **SAMEDIS**
du 11 juillet au 22 août inclus
ET les **LUNDIS**
du 13 juillet au 24 août inclus.

ENQUÊTE PUBLIQUE À PROPOS DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Une enquête publique s'est tenue à propos du zonage d'assainissement sur les communes de Montainville, Mareil sur Mauldre et Maule.

Le dossier est consultable en mairie et à l'adresse <http://siavm-zonage-assainissement.enquetepublique.net>.

Les nouveaux zonages d'assainissement tiennent compte de l'évolution de la construction dans chaque commune, de la création de futurs lotissements et se rapprochent au plus près des PLU. La commune de Mareil sur Mauldre a rajouté des zones d'assainissement collectif futur qui sont prévues à lotir et dont la commune souhaite la réalisation ou la participation des promoteurs au niveau de l'investissement d'assainissement sur la voie publique.

Le commissaire enquêteur a reçu les personnes intéressées à la mairie de Mareil sur Mauldre le mercredi 8 juillet 2020 de 9h à 11h30.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Montainville et sur le site.



NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!



LES BONS GESTES À ADOPTER

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage



ENVIE DE RECEVOIR DES VISITES CET ÉTÉ ?

Bénéficiez gratuitement du service mis à votre disposition par le Département des Yvelines en appelant le : **0 801 801 100** (numéro vert) ou par mail : autonomie78@yvelines.fr

VOUS RECHERCHEZ UN JOB D'ÉTÉ RÉMUNÉRÉ ET SOLIDAIRE ?

Allez rencontrer des personnes âgées isolées pendant l'été
Inscription en ligne sur : www.yvelines.fr/yes



EAUX USÉES, RAPPEL

PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Pour pouvoir assurer correctement la dépollution des eaux usées rejetées par les particuliers (après une douche, après avoir lavé la vaisselle ou le linge par exemple), les installations d'assainissement doivent être utilisées correctement.

Les matières solides rejetées dans les égouts provoquent une mauvaise évacuation des eaux usées.

Les pompes des installations dédiées au refoulement des eaux usées jusqu'à la station d'épuration peuvent alors se boucher ce qui occasionne de fréquentes interventions de maintenance et de réparation ainsi qu'une consommation électrique très importante.

Remplacer le matériel endommagé est une opération coûteuse. Si chacun respecte les consignes d'élimination des déchets, c'est tout le monde qui en bénéficie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une pompe bouchée par des lingettes peut être endommagée. Elle coûte 40 000€.



Déchets solides des canalisations récupérés à la station d'épuration

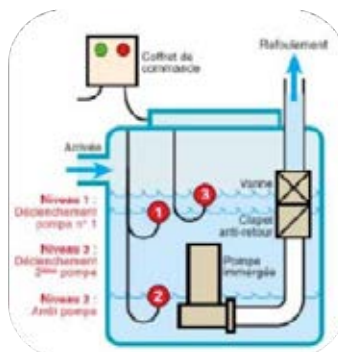
QUELQUES GESTES APPLICABLES PAR TOUS ...

Un produit non biodégradable

La lingette nettoyante est un produit à usage unique en général constituée de **fibres synthétiques ultra-résistantes qui ne sont ni recyclables ni biodégradables.**

Les lingettes usagées sont des déchets solides qui doivent être jetés exclusivement dans la poubelle des ordures ménagères. Jetées dans les toilettes, elles provoquent de graves dysfonctionnements.

Ne pas les jeter dans les toilettes mais à la poubelle



Pompe bouchée



Soyez vigilants et attentifs à ce que vous rejetez dans les toilettes, il faut savoir que chaque dégorgeement fait par la SUEZ a un coût d'environ 400 €.

Cette année la SUEZ a dû intervenir deux fois au même endroit pour les mêmes raisons.

ARNAQUE À DOMICILE : ATTENTION AUX PROSPECTUS TROMPEURS !

Plutôt que de déposer des petites cartes avec leurs coordonnées dans les boîtes aux lettres et les halls d'immeubles, les dépanneurs à domicile, à la réputation sulfureuse, préfèrent se faire connaître de manière plus subtile et masquée !

La technique ? Diffuser des cartons où figurent un certain nombre de numéros de téléphones utiles (mairie, pompiers, la Poste, SNCF...) et y glisser leurs numéros de téléphone dans une rubrique «services de dépannage», «travaux à domicile», «interventions urgentes» ou encore «entreprises et travaux». Et pour plus de crédibilité encore, les entreprises qui éditent et distribuent ces documents les déclinent à l'échelle locale.

Dans le document reproduit ci-dessous, il s'agit des «numéros utiles de Mareil sur Mauldre».

Une fois ces cartons abondamment distribués, des consommateurs tombent dans le panneau. Ils croient à tort que le plombier, le serrurier ou le vitrier inscrit dessus est agréé par la mairie, ce qui représente un gage de sérieux. Certains pensent même qu'il s'agit de services municipaux !

Illusion trompeuse, donc : les numéros de téléphone imprimés aboutissent au standard d'entreprises de dépannage à domicile, implantées loin du lieu d'appel.

Généralement contactées dans l'urgence (ouverture d'une porte, réparation d'une fuite d'eau...), ces entreprises «multiservices» en profitent pour abuser le consommateur. Elles n'hésitent en effet pas à réaliser (plus ou moins bien) des travaux inutiles et à gonfler de manière indécente les coûts des prestations et des pièces fournies. Au bout du compte, des factures injustifiées et astronomiques. Soyez vigilants. N'hésitez pas à appeler la mairie.



ASSOCIATIONS



Notre bibliothèque est ouverte depuis le 27 mai 2020.
2 bénévoles assurent 2 jours de permanence avec toutes les mesures de sécurité imposées par le Covid 19.
Elle sera fermée ensuite du 15 juillet au 15 août 2020.
Nous demandons à tous les adhérents (anciens et futurs) de nous communiquer leur adresse mail à :
auplaisirdelire.mareil@gmail.com

LE CERCLE DE L'AMITIE

Le cercle fonctionnera en juillet le mardi après-midi avec toutes les précautions et si il y a suffisamment des personnes.

Une sortie en covoiturage est prévue à Mantes en 3^{ème} semaine de juillet groupe de 10 personnes par guides et 1h30 à pied pour la visite.

Le thème : Mantes et son histoire à travers le prisme du fleuve, élément fondateur de la ville.

Pour nous contacter :

Annie Macheboeuf : 06 67 59 08 51

Noëlla le sing : 06 75 84 19 09



DÉCOUVREZ LE SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020

Mareil en fêtes



DANS LES JARDINS DE LA MAIRIE

Avec au programme

Le Forum des associations

De 10h à 12h30

Buvette



Puis activités culturelles et sportives

Animations

Parcours découverte du village proposé par
La mairie et les associations



Et pour terminer cette belle journée...

Barbecue en Musique



**UNE BELLE RENTRÉE PASSE PAR
LES BONS REFLEXES**



LA VITRINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE



L'association La Vitrine du Développement Durable a repris ses activités en juin :

- les Répar'Café de Mareil-sur-Mauldre dans le local jouxtant à gauche l'entrée de l'intermarché (dernier samedi du mois de 9h30 à 12h) et de Maule au 4 rue Maurice Berteaux (2^{ème} samedi du mois 14h30-17h). Tout bricoleur sera le bienvenu car nous cherchons à étoffer notre équipe de bénévoles.
- les ateliers PermaCouture le vendredi de 11h à 15h à la mairie de Montainville.

Nous vous invitons à vérifier, sur notre page Facebook, les dates et horaires qui seraient amenés à changer pour la période estivale.

Nous avons également contribué à la concertation publique concernant la « Charte d'engagement des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques », qui fixe entre autres les distances d'épandages par rapport aux habitations. Nous avons signalé, outre que les distances de 3 / 5 / 10 / 20 mètres sont faibles, qu'il y avait dans le projet de charte d'importants manquements sur les modalités de communication et dialogue à l'échelle locale et sur les moyens de représentation des riverains.

Enfin, notre association très gentiment hébergée dans un local appartenant au supermarché de Mareil-sur-Mauldre est en recherche active d'un nouveau lieu pour tenir ses activités, ses collectes, ses réunions... Qu'on se le dise !



Pour nous joindre : la.vitrine.du.dd@gmail.com
(et abonnez-vous à notre newsletter !)

Bonjour à tous,

Comme la totalité des associations de Mareil, notre planning a été complètement chamboulé par l'arrêt brutal de tous les événements... Carnaval, Structure Géante à la Kermesse, surprise à la Fête de Mareil...

Nous avons maintenu le cadeau de fin d'année aux élèves quittant notre école des Crayons pour le collège. Nous leur offrons à tous une calculatrice scientifique, qui devrait servir au moins pour les quatre prochaines années.

Nous vous accueillerons le 5 septembre au forum des associations, sous notre chapiteau blanc, qui nous protégera du soleil, bien entendu.

Nous espérons également vous retrouver à la brocante annuelle de Mareil, prévu le 20 septembre. Nous aurons toujours notre stand dédié principalement aux loisirs des enfants (si vous avez des choses à donner, nous récupérons : jouets, jeux, livres, trottinettes etc...)

Une Tombola est aussi prévue pour la 3^{ème} année consécutive, les lots sont d'ailleurs de plus en plus intéressants.

Vous pouvez nous contacter par mail à aipem.mareil@outlook.fr ou par téléphone au **06 30 89 24 77** pour tout renseignement.

Prenez soin de vous.



TENNIS CLUB MAREIL SUR MAULDRE

Comme tous, nous avons subi la pandémie du Covid 19. Nous avons été contraints de fermer les courts de tennis et le Club House dimanche 15 mars.

Dès le 15 mai et avec les autorisations nécessaires et notamment l'autorisation de la FFT et de la Municipalité, nous avons pu rouvrir les courts extérieurs, certes avec des contraintes sanitaires rigoureuses, mais nos adhérents ont pu pratiquer de nouveau le tennis (uniquement en simple). Le club House et les courts couverts sont restés fermés.

Depuis le 8 juin et toujours avec l'accord de la FFT et de la Municipalité, les matchs en double ont pu reprendre et nos professeurs peuvent de nouveau dispenser les cours collectifs qui seront prolongés jusqu'à mi-juillet afin de récupérer une partie des cours non effectués.

Le tournoi Open qui devait avoir lieu du 13 au 28 juin est reporté du 18 décembre au 3 janvier 2021.

Le goûter de fin d'année pour les enfants a été reporté au mercredi 8 juillet.

Le tournoi Interne Homologué a repris le 23 juin, et les finales ont eu lieu le 11 juillet suivies d'un apéritif et d'un barbecue. Bravo à Patrick Bastard qui a remporté la finale homme face à Stéphane Leman 6/3, 6/4.

Comme beaucoup d'associations touchées par cette pandémie, nous aurons besoin du soutien de nos adhérents.

Bonne nouvelle, nous avons pu ouvrir le Club House et les courts couverts depuis le 21 juin 2020 et les adhérents peuvent de nouveau réserver et jouer comme avant la pandémie à condition de bien respecter les règles sanitaires mises en place et notamment de bien se laver les mains avant d'entrer et en sortant des courts avec le gel hydroalcoolique mis à disposition.

Nous souhaitons à tous de bonnes vacances et nous serons heureux de vous retrouver au forum le 5 septembre et pour le pot de la rentrée le 19 septembre à 12 h au Club House.



MAREIL GV

Non, nous ne vous avons pas abandonnés pendant le confinement et depuis le déconfinement. Des séances d'activités physiques ont été proposées par nos chères animatrices sous forme de VISIO-CONFERENCES avec Sylviane/Emmanuelle/Marylin, FICHES avec Cristina/Sabine, TELECHARGEMENTS avec Elisabeth/Emmanuelle/Marylin. Dès le 11 mai, des séances en extérieur et même de la Marche Nordique, se sont déroulées et se déroulent encore avec Marylin, Cristina, Patricia et Emmanuelle jusqu'au 4 juillet au moins. Nous remercions chaleureusement toutes nos charmantes animatrices d'avoir travaillé pour nous !

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 5 septembre pour le Forum des associations mareilloises dès 10h, dans les jardins de la mairie. Nous vous y attendons nombreux pour répondre à toutes vos questions.

VENEZ ESSAYER NOS COURS, vous vous régalez ! Vive la rentrée !

L'Equipe des bénévoles du Comité directeur de Mareil GV

PS : n'hésitez pas à nous contacter sur mareil.gv@gmail.com ou B.Giffard au **06 07 62 56 17**



FOOTBALL CLUB



La saison 2019/2020 a marqué le lancement de l'entente Gally Mauldre qui regroupe les 4 clubs de football de la communauté de commune à savoir Mareil, Maule, Feucherolles et Chavenay. Notre objectif est de pouvoir proposer une offre football de proximité, de qualité, adaptée à chacun et surtout régulière d'année en année, pour à terme se rapprocher des meilleurs clubs du département. Après plusieurs mois de préparation, nous avons réussi à mettre en place l'organisation nécessaire pour permettre aux jeunes de pratiquer leur sport préféré et cela grâce à une excellente coopération des comités de direction des 4 clubs. Entres autres, nous avons investi dans la mobilisation d'un éducateur diplômé et la formation de jeunes éducateurs, ce que nous allons poursuivre chaque année.

Après un début de saison très satisfaisant malgré des conditions climatiques défavorables et des terrains parfois difficiles, la saison a été subitement interrompue mi mars pour les raisons sanitaires connues. Heureusement, les clubs ont été épargnés et, à notre connaissance, aucun enfant ou adulte n'a été touché par la Covid19. Cette interruption a été très frustrante pour tous, dirigeants, parents et surtout les enfants qui n'ont pas pu profiter du printemps et des meilleures conditions climatiques, ainsi que des événements de fin de saison toujours très appréciés : le tournoi en Belgique sur le week-end de Pentecôte et notre traditionnel tournoi de Mareil en juin.

La situation sanitaire s'améliore nettement et nous préparons très activement la saison 2020/2021 en gardant tous les points positifs de cette 1^{ère} saison de l'entente et en améliorant ce qui a moins bien fonctionné. Dès la saison prochaine, les 4 clubs de la communauté de communes joueront sous l'appellation Gally Mauldre : des plus jeunes jusqu'aux séniors.

Pour le football animation (6 à 13 ans), nous conserverons les 2 académies Mareil / Maule et Feucherolles / Chavenay pour maintenir la proximité avec nos communes (tant pour les entraînements que pour les compétitions). Nous allons également poursuivre le rapprochement des 2 académies sur des événements ou compétitions communs (participation au championnat espoir pour les U12/U13 par exemple).

Pour les catégories supérieures (à partir de 14 ans), les effectifs des 4 clubs sont regroupés. C'est préférable pour les équipes à 11. Nous envisageons une offre de transport groupée pour les entraînements U14 à U18.

Les jours et horaires d'entraînements ne sont pas encore fixés définitivement mais seront très similaires à ceux de la saison précédente.

Certaines compétitions vont démarrer début septembre et c'est pourquoi nous devons être rapidement à jour au niveau des licences et vous trouverez ci-joint la procédure d'inscription.

Pour la 17^{ème} année, le Football Club de Mareil organise un stage d'été de Football sur son terrain en herbe pour les garçons et filles de 6 à 15 ans licenciés ou non.

Le stage ne pouvant pas cette année se dérouler correctement début juillet, nous allons donc l'organiser et l'adapter pour la semaine du lundi 24 août au vendredi 28 août 2020.

L'organisation restera quasi identique par contre il y aura une limitation du nombre de participants ainsi que des restrictions par rapport aux vestiaires et certainement d'autres contraintes que le protocole sanitaire nous imposera.

Ceci dit nous pouvons vous conseiller de vous inscrire dès maintenant et pour vous rassurer dans le cas où le stage serait suspendu, vous seriez entièrement remboursés par le club.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre l'éducateur Jérôme Rivart au **06 83 12 00 56**

Entreprise Générale
Agencements - Décorations - Rénovations



09 63 40 52 58 • 06 14 43 38 47
amf.fermetures@wanadoo.fr

amf-fermeture-renovation.fr

RANDO VTT
LA MAREILLOISE
 2ème édition

27 septembre 2020

4 PARCOURS :

- 26 KM
- 36 KM
- 41 KM
- 51 KM

DÉPART À PARTIR DE 7h30
 RAVITAILLEMENT SUR PLACE

Infos et inscriptions:
www.ucmareil.fr

Intermarché
 MAREIL MAULDRE

CYBERVELO
 JEF RACING




Francis GUERIN
 Artisan Chauffage - Plomberie

Installation Chauffage Plomberie
 Entretien - Dépannage
 Ravalement chaudière gaz / fioul
 Ravalement cheminée de salon

Tél. : 06 72 73 73 50

Aggréé RGE QUALIBAT
 Qualification 5351

5 Rue du Montquignon - 78124 MONTAINVILLE
 N° Siret: 459 585 036 00018



YVES LAMPENS
 PEINTURE - MENUISERIE - ÉLECTRICITÉ

RGE ECO artisan
 La nouvelle énergie du bâtiment

Spécialiste de la rénovation pour le particulier et l'entreprise depuis 1948 !

Parc d'activités du Moulin
 1bis Route de Mantes - 78124 Mareil-sur-Mauldre
 Tél : 01 30 90 70 00 - Fax : 01 30 90 66 68
 email : yves@lampens.fr

Venez nous voir sur notre site : lampens.fr





Faire un bilan alors que COVID les salles de spectacles et les activités de loisirs, c'est compliqué...
 Nous étions pourtant si bien partis !!!
 Notre saison 2019-2020 a pris brutalement fin après notre superbe soirée Mareil Night Fever.

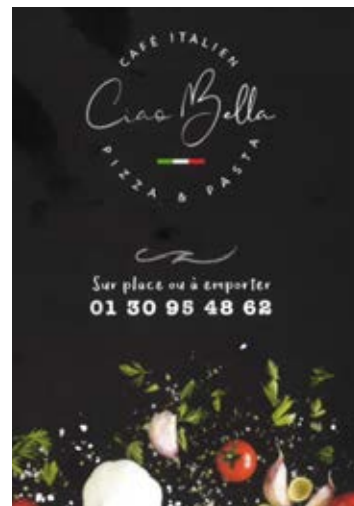
Bon, cela fait maintenant partie du passé... On passe à la suite...
 Jamais nous n'aurions laissé un virus entamer notre motivation et notre entrain.
 Nous allons en reprogrammer certaines, et nous travaillons d'ores et déjà sur le programme de l'année à venir qui, nous vous le promettons va être très festive, il faut bien rattraper le temps perdu !!!
 On nous dit dans l'oreillette que les férus de volant et de vitesse doivent dès à présent réserver leur soirée du 19 septembre quant aux plus gourmets et/ou gourmands (à vous de choisir), ils peuvent mettre une croix sur leur calendrier les 10 octobre et 28 novembre..., mais pour l'instant cela doit rester entre nous ...
 D'autres moments forts vous attendent ! Nous sommes impatients de vous retrouver ! Plus que jamais motivés, vous connaissez notre leitmotiv :
 « Vous divertir en nous amusant, ou l'inverse ! »

APPEL À PARTICIPATION

De « Votre Village » à ? C'est vous qui choisissez !!

En effet, le journal change de nom et vous pouvez nous aider à choisir le nouveau nom en envoyant vos idées par email à :

mairie@mareil-sur-mauldre



DATES

A RETENIR

Tous les lundis matins : Collecte des déchets végétaux

Jeudi 6 août : Collecte des objets encombrants (à sortir la veille au soir) pour le bourg (**zone «rouge»**)

Jeudi 3 septembre : Collecte des objets encombrants (à sortir la veille au soir) pour la résidence (**zone «bleue»**)

Samedi 5 septembre : Collecte des déchets ménagers spéciaux par l'«Ecobus» sur le parking de la gare de 9h à 13h ; rappel : la collecte est réservée aux seuls Mareillois qui devront se présenter obligatoirement avec un justificatif de domicile

- **3^{ème} semaine de juillet** :

Sortie organisée par le cercle de l'amitié sur le thème : Mantes et son histoire à travers le prisme du fleuve, élément fondateur de la ville

- **Du lundi 24 août au vendredi 28 août** :

Stage d'été de Football pour les garçons et les filles de 6 à 15 ans

- **Mardi 1^{er} septembre** : rentrée des classes

- **Samedi 5 septembre** :

Mareil en fêtes avec le Forum des associations, des animations culturelles et sportives et le soir un barbecue en musique

- **Samedi 12 septembre** :

Rendons Mareil Propre. Une matinée citoyenne de ramassage de déchets. RDV à 10h sur le parking de l'école

- **Dimanche 20 septembre** :

34^{ème} Brocante de Mareil sur Mauldre dans les jardins de la mairie, organisée par le comité des fêtes

- **Dimanche 20 septembre** :

Ouverture générale de la chasse à tir

- **Dimanche 20 septembre** :

Fermeture de la pêche en eaux de 1^{ère} catégorie

- **Dimanche 27 septembre** :

2^{ème} édition de « La Mareilloise » organisée par l'UCMAREIL. 4 Parcours de Rando VTT pour tous les niveaux

Retrouvez toutes les informations de Mareil sur Mauldre sur :

www.mareil-sur-mauldre.fr

01 30 90 71 66

